

# VALLOUREC

Société anonyme

12, rue de la Verrerie  
92190 Meudon

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

KPMG S.A.  
2, avenue Gambetta  
92066 Paris-La Défense Cedex

Deloitte & Associés  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex

# VALLOUREC

Société anonyme

12, rue de la Verrerie  
92190 Meudon

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

A l'Assemblée Générale de la société VALLOUREC,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VALLOUREC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'Audit.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Évaluation des titres de participation et des créances rattachées de la société Vallourec Tubes

Notes B « Principes comptables - Titres de participation », C.1 « Mouvements de l'actif immobilisés – Titres de participations et Créances, Prêts, Autres immobilisations financières » et E.6 « Tableau des filiales et participations » de l'annexe aux comptes annuels

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
<p>Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant net de 4 856 millions d'euros et représentent le poste le plus important du bilan. Ils correspondent aux titres de la société Vallourec Tubes SAS, sous-holding du groupe Vallourec. Les créances rattachées à des participations s'élèvent quant à elles à 1 701 millions d'euros.</p> <p>Comme indiqué au paragraphe « Titres de participation » de la note B de l'annexe aux comptes annuels, la Société constitue une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'utilité des titres de participations est inférieure à la valeur nette comptable. De la même manière, les créances rattachées sont, le cas échéant, dépréciées lorsque le risque est supérieur à la valeur des titres et que ces derniers ont déjà été dépréciés.</p> <p>La valeur d'utilité est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus, estimés sur la base du plan stratégique du groupe Vallourec pour les 5 premières années, d'une projection sur les 3 années suivantes et d'une valeur terminale.</p> <p>L'évaluation réalisée au 31 décembre 2023 a conduit, comme indiqué au paragraphe « Titres de participation » de la note C.1 de l'annexe aux comptes annuels, à comptabiliser une reprise de dépréciation de 887 millions d'euros pour cet exercice.</p> <p>Les prévisions de trésorerie ayant servi de base à la détermination des valeurs recouvrables ont été établies sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêt</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons pris connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du processus d'élaboration et d'approbation des estimations et hypothèses retenues par la Direction dans le cadre de la détermination de la valeur d'utilité des titres de la société Vallourec Tubes, et</li> <li>- des modalités d'approbation des résultats de ce test par les organes de gouvernance.</li> </ul> <p>Nous avons également apprécié le caractère approprié du modèle retenu pour déterminer la valeur d'utilité de ces titres et des créances rattachées.</p> <p>Nous avons obtenu les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation, établies par la Société, et vérifié leur cohérence avec le budget 2024, approuvé par le Conseil d'Administration, et les estimations de la Direction issues du plan d'affaire.</p> <p>Nous avons, avec le support de nos experts en évaluation, apprécié au regard de données internes au Groupe et de données externes sectorielles et macroéconomiques le caractère approprié des différentes hypothèses sous-jacentes sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les hypothèses de prix et de volumes par régions qui dépendent notamment des dépenses d'investissements dans les domaines de l'exploration et de la production de pétrole et de gaz naturel,</li> </ul>

<p>des comptes, dans un contexte de reprise de l'activité Oil &amp; Gaz. Toutefois, les difficultés à appréhender les perspectives d'avenir persistent notamment en lien avec le contexte inflationniste et son potentiel impact négatif sur les prix des matières premières et de l'énergie ainsi que l'impact du changement climatique sur le modèle d'affaires.</p> <p>Dans ce contexte, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations et le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver renforcé.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées de la société Vallourec Tubes est un point clé de l'audit, en raison du poids de ces actifs dans les comptes de la Société, et du fait que la détermination de la valeur d'utilité de ces titres requiert de la part de la Direction l'exercice de jugements et l'utilisation d'estimations dans l'élaboration des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, utilisées pour la détermination de cette valeur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les prévisions d'évolution des coûts dans le contexte du plan stratégique « New Vallourec », et</li> <li>- les taux de change, taux de croissance et taux d'actualisation retenus.</li> </ul> <p>Nous avons aussi analysé la cohérence des prévisions de trésorerie avec les performances passées, les perspectives de marché et les données prévisionnelles présentées au Conseil d'Administration.</p> <p>Enfin, nous avons (i) effectué nos propres analyses de sensibilité, (ii) vérifié l'exactitude arithmétique des calculs ainsi que (iii) vérifié que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement net du groupe Vallourec.</p>
---	---

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

#### **Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président-Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société VALLOUREC par l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juin 2006 pour les deux cabinets.

Au 31 décembre 2023, le cabinet KPMG S.A. était dans la 18<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés dans la 22<sup>ème</sup> année sans interruption, compte tenu de la succession de mandats intervenue entre entités juridiques du réseau Deloitte.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'Audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent

provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### **Rapport au Comité d'Audit**

Nous remettons au Comité d'Audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'Audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'Audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'Audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La-Défense, le 8 mars 2024

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

Deloitte & Associés

 *Alexandra Saastamoinen*

 *Veronique Laurent*

Alexandra Saastamoinen

Véronique Laurent

<b>1.1</b>	<b>Comptes sociaux de la société Vallourec S.A.</b>	<b>2</b>
1.1.1	Bilan de la Société	2
1.1.2	Compte de résultat de la Société	3
1.1.3	Annexe aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023	3
1.1.1	A – Faits caractéristiques, méthode d'évaluation, comparabilité des comptes	3
1.1.2	B – Principes comptables	4
10.1.2	C – Notes relatives aux postes de bilan	6
13.1.2	D – Notes relatives aux postes du compte de résultat	18
13.1.3	E – Autres informations	19

## 1.1 Comptes sociaux de la société Vallourec S.A.

### 1.1.1 Bilan de la Société

#### Actif

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2022	31/12/2023
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
Immobilisations incorporelles	414	414
Immobilisations corporelles	88	88
Titres de participations	3 969 429	4 856 429
Créances, prêts, autres immobilisations financières	1 700 732	1 700 532
<b>Total I</b>	<b>5 670 663</b>	<b>6 557 463</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Créances d'exploitation	1 359	1 249
Autres créances	415 750	690 254
Valeurs mobilières de placement	700	366
Disponibilités	57	26
Charges constatées d'avance	410	257
Écarts de conversion actif	2	1
<b>Total II</b>	<b>418 278</b>	<b>692 153</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I + II)</b>	<b>6 088 941</b>	<b>7 249 616</b>

#### Passif

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2022	31/12/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	4 636	4 745
Primes	3 955 162	3 959 379
Écart de réévaluation	634	634
Réserves	85 886	85 886
Report à nouveau	(935 528)	722 398
Résultat net	1 657 926	1 155 062
<b>Total I</b>	<b>4 768 716</b>	<b>5 928 104</b>
Provisions pour risques et charges	1 090	610
Dettes financières	1 309 766	1 312 026
Dettes d'exploitation	4 680	3 016
Autres dettes	4 689	5 860
Écarts de conversion	-	-
<b>Total II</b>	<b>1 320 225</b>	<b>1 321 511</b>
<b>TOTAL DU PASSIF (I + II)</b>	<b>6 088 941</b>	<b>7 249 616</b>

## 1.1.2 Compte de résultat de la Société

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2023
Chiffre d'affaires	2 086	4 534
Reprises sur provisions, transferts de charges	1 257	479
Autres produits d'exploitation	-	-
Services extérieurs	(9 136)	(7 133)
Impôts taxes et versements assimilés	(455)	(345)
Charges de personnel	(5 366)	(4 138)
Autres	(1 135)	(1 061)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(346)	-
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(13 095)</b>	<b>(7 664)</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>(1 773 334)</b>	<b>(1 263 151)</b>
Revenus des titres	-	250 000
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	112 035	112 035
Autres intérêts et produits assimilés	293	14 085
Différences positives de change	16	22
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	1 661 000	887 009
<b>Charges financières</b>	<b>(102 597)</b>	<b>(102 309)</b>
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	(1)	(9)
Intérêts et charges assimilées	(102 582)	(102 284)
Différences négatives de change	(14)	(16)
<b>Résultat financier</b>	<b>1 670 746</b>	<b>1 160 842</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>1 657 652</b>	<b>1 153 178</b>
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	101	-
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>101</b>	<b>-</b>
Impôts sur les bénéfices	173	1 884
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>1 657 926</b>	<b>1 155 062</b>

## 1.1.3 Annexe aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023

En milliers d'euros sauf indications contraires.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 7 250 millions d'euros et au compte de résultat qui dégage un gain de 1 155 millions d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

La société Vallourec S.A. établit des comptes consolidés.

## A – Faits caractéristiques, méthode d'évaluation, comparabilité des comptes

### Méthode d'évaluation, comparabilité des comptes

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour établir les comptes de l'exercice sont demeurées inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent.

Les dépréciations de titres de participation sont comptabilisées en résultat financier.

## B – Principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement ANC n° 2014-03) en application des principes fondamentaux (indépendance des exercices, non-compensation, coût historique, intangibilité du bilan d'ouverture, continuité d'exploitation, sincérité, prudence, permanence des méthodes).

### Immobilisations corporelles

En application du Règlement ANC n° 2014-03, l'approche par composants réalisée par la Société consiste, sur la base d'analyses techniques notamment, à immobiliser de manière individuelle certains éléments significatifs d'un même investissement du fait de leurs utilisations et de leurs rythmes de consommation spécifiques.

L'évaluation des immobilisations corporelles comprend :

- leur coût d'acquisition ou de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation. Ces dernières figurent au bilan pour leur valeur d'apport ;
- les remises, rabais et ristournes éventuels ;

- les coûts directement imputables à leur mise en place ;
- les coûts de démantèlement éventuels ;
- les frais financiers liés à l'acquisition d'immobilisation ne sont pas activés.

Les amortissements techniques (comptables) sont calculés suivant le mode linéaire ou variable sur la durée réelle d'utilisation prévue.

Les amortissements fiscaux sont pratiqués suivant le mode dégressif et sur la durée la plus courte entre la durée d'utilisation et la durée d'usage, sauf pour les composants amortis sur des durées réelles.

### Titres de participation

La valeur brute des participations est constituée du coût d'achat hors frais accessoires et du montant des augmentations de capital.

Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euro au cours du jour de l'opération.

Lors de chaque clôture, la Société compare la valeur nette comptable des titres de participation à leur valeur d'utilité et constitue une provision en résultat financier lorsque cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

Au 31 décembre 2023, les titres de Vallourec Tubes SAS, qui portent l'intégralité des participations du Groupe Vallourec, sont évalués à la valeur recouvrable déterminée sur la base de l'« Equity Value ». Cette évaluation repose sur les mêmes bases que celles retenues pour réaliser les tests de dépréciation de ses filiales. Cela implique l'utilisation de la valeur d'utilité, calculée à partir des flux de trésorerie attendus. Ces flux sont estimés sur la base du plan stratégique du groupe pour les cinq premières années, complétés par une projection pour les trois années suivantes, et enfin, d'une valeur terminale.

### Actions propres

Les actions propres acquises et disponibles pour être attribuées aux employés sont classées en valeurs mobilières de placement. Les surplus d'actions non affectées à des plans définis sont classés en immobilisations financières.

Conformément au Règlement n° 2008-15 du CRC en date du 4 décembre 2008 afférent au traitement comptable des plans

d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions de performance aux employés, les actions affectées à des opérations d'attribution ne sont pas dépréciées en fonction de la valeur de marché, en raison de l'engagement d'attribution aux salariés et de la provision constatée au passif (se reporter ci-dessous au paragraphe relatif aux provisions pour risques et charges).

### Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont dépréciées en cas de risque de non-recouvrement.

Les taux de dépréciation s'appliquent créance par créance en fonction des probabilités de recouvrement.

### Valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont évalués au coût de revient d'acquisition majoré des revenus courus de la période, ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les actions propres acquises et disponibles pour être attribuées aux employés ont été classées en valeurs mobilières de placement.

## Conversion des opérations en monnaies étrangères et instruments financiers

Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La Société enregistre les opérations en devises adossées à des contrats de couverture éligibles à la comptabilité de couverture, au cours couvert.

La valeur cumulée de la variation de la valeur temps (soit la variation entre le cours à terme de la couverture à la date de clôture et le cours couvert) est comptabilisée à chaque clôture dans un compte de bilan – Instrument dérivé. La variation du report/déport entre l'ouverture et la clôture impacte le résultat de la période. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, ces variations sont comptabilisées en résultat d'exploitation (cf. Règlement ANC 2015-05), elles figuraient en résultat financier préalablement.

La variation de valeur temps (report/déport) est comptabilisée de manière indépendante du chiffre d'affaires.

En application du Règlement ANC 2015-05, la variation de valeurs des opérations en position ouverte isolée est inscrite au bilan en contrepartie de comptes transitoires :

- à l'actif du bilan pour les variations qui correspondent à une perte latente ;
- au passif du bilan pour les variations qui correspondent à un gain latent.

Les gains latents n'interviennent pas dans le compte de résultat. Lorsqu'une opération engendre une perte latente, celle-ci entraîne la constitution d'une provision en résultat financier à hauteur de cette moins-value latente.

## Provisions pour risques et charges

### PROVISION SUR ACTIONS AFFECTÉES À DES OPÉRATIONS D'ATTRIBUTION

Conformément au Règlement n° 2008-15 du CRC en date du 4 décembre 2008 afférent au traitement comptable des plans d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions de performance aux employés, dès qu'une sortie de ressources devient probable, un passif est comptabilisé par la Société. Cette provision est évaluée sur la base du produit entre :

- le coût d'entrée des actions ou, lorsqu'elles étaient détenues antérieurement à la date de leur affectation au plan d'attribution, la valeur nette comptable des actions diminuées du prix susceptible d'être acquitté par les bénéficiaires ; et

- le nombre d'actions qui devrait être attribué compte tenu des dispositions du plan d'attribution (satisfaction des conditions de présence et de performance) apprécié à la date de clôture.

Une provision pour risques et charges est constatée à chaque clôture, depuis la mise en place de ces plans, au *pro rata temporis*, à hauteur des coûts relatifs aux attributions d'actions de performance faites aux salariés, dirigeants ou mandataires de Vallourec et de ses filiales.

### AUTRES PROVISIONS

L'ensemble des litiges (techniques, fiscaux) et risques ont été inscrits en provisions à hauteur du risque estimé probable à la clôture de l'exercice.

## Produits et charges exceptionnels

D'une manière générale, les produits et charges exceptionnels enregistrent les éléments extraordinaires, c'est-à-dire ceux qui ne représentent pas de lien avec l'activité courante de l'entreprise.

## C – Notes relatives aux postes de bilan

### 1 Mouvements de l'actif immobilisé

Les valeurs nettes des postes de l'actif immobilisé ont enregistré les mouvements suivants au cours de l'exercice :

Actif immobilisé – Valeurs nettes	31/12/2022	Entrées / Dotations	Sorties / Reprises	31/12/2023	Dont écart de réévaluation	Dont entreprises liées
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>414</b>	-	-	<b>414</b>	-	-
Marques	414	-	-	414	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>88</b>	-	-	<b>88</b>	-	-
Terrains	88	-	-	88	-	-
<b>Titres de participations</b>	<b>3 969 429</b>	-	<b>887 000</b>	<b>4 856 429</b>	-	-
Titres de participations	4 856 429	-	-	4 856 429	-	-
Provision titres de participation	(887 000)	-	887 000	-	-	-
<b>Titres immobilisés et actions propres</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Créances, prêts, autres</b>	<b>1 700 732</b>	<b>30</b>	<b>(230)</b>	<b>1 700 532</b>	-	-
Prêts	1 700 732	-	(230)	1 700 502	-	-
Intérêts courus	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	30	-	30	-	-
<b>TOTAUX</b>	<b>5 670 663</b>	<b>30</b>	<b>886 770</b>	<b>6 557 463</b>	-	-

#### TITRES DE PARTICIPATION

Au 31 décembre 2023, les titres de Vallourec Tubes SAS, qui portent toutes les participations du Groupe Vallourec, sont évalués à la valeur d'entreprise (« Equity Value ») déterminées sur les mêmes bases que celles retenues pour réaliser les tests de dépréciation de ses filiales.

L'évaluation réalisée au 31 décembre 2023 a conduit à comptabiliser une reprise de dépréciation des titres Vallourec Tubes de 887 millions d'euros.

#### CRÉANCES, PRÊTS, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

##### Prêts

Vallourec S.A. a mis en place un prêt de 1 700 millions d'euros au profit de Vallourec Tubes pour financer les besoins long terme de sa filiale. Ce prêt est rémunéré à 6,50 % et à maturité au 31 décembre 2024.

### 2 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent :

#### Sicav et Fonds commun de placement

Vallourec S.A. fait partie de la centralisation de la gestion des trésoreries euro et dollar des principales sociétés européennes et de la centralisation des opérations de couverture de change des ventes en dollars mises en place au niveau de Vallourec Tubes.

La trésorerie est placée dans des OPCVM monétaires sans risques. Vallourec S.A. ne réalise des transactions financières qu'avec des établissements financiers de premier plan.

#### Actions propres

	31/12/2022	Entrées	Sorties	31/12/2023
Actions propres	699	-	333	366
Provision dépréciation	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>699</b>	<b>-</b>	<b>333</b>	<b>366</b>

Les actions propres inscrites en valeurs mobilières de placement sont attribuées en faveur de membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux de Groupe dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance et des plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés du groupe Vallourec.

### 3 État des créances et des dettes

Totaux	Valeur brute	Dont produits à recevoir	Dont entreprises liées	Valeur brute - 1 an	Valeur brute + 1 an
<b>Créances et prêts des immobilisations financières</b>	<b>1 700 000</b>	-	<b>1 700 000</b>	<b>1 700 000</b>	-
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>1 249</b>	-	<b>1 016</b>	<b>1 249</b>	-
Créances clients et comptes rattachés	840	-	840	840	-
Autres créances d'exploitation	233	-	-	233	-
Fournisseurs débiteurs / Acomptes	176	-	176	176	-
<b>Autres créances</b>	<b>690 254</b>	-	<b>686 966</b>	<b>690 254</b>	-
État – Impôt sur les sociétés	3 289	-	-	3 289	-
Avance trésorerie intragroupe	686 966	-	686 966	686 966	-
<b>TOTAUX</b>	<b>2 391 503</b>	-	<b>2 387 981</b>	<b>2 391 503</b>	-

Prêts accordés au cours de l'exercice : Néant.

Prêts remboursés au cours de l'exercice : Néant.

Créances représentées par des effets de commerce : Néant.

Dettes	Valeur brute	Dont charges à payer	Dont entreprises liées	- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans
<b>Dettes financières</b>	<b>1 312 026</b>	<b>26 666</b>	-	<b>26 666</b>	<b>1 285 359</b>	-
Emprunts obligataires non convertibles	1 023 359	-	-	-	1 023 359	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 666	26 666	-	26 666	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	262 000	-	-	-	262 000	-
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>3 016</b>	<b>1 973</b>	<b>103</b>	<b>3 016</b>	-	-
Dettes fournisseurs	1 505	700	103	1 505	-	-
Dettes fiscales & sociales	1 512	1 273	-	1 512	-	-
<b>Autres dettes</b>	<b>5 860</b>	<b>2 413</b>	<b>3 447</b>	<b>5 860</b>	-	-
Autres dettes hors exploitation	5 860	2 413	3 447	5 860	-	-
<b>TOTAUX</b>	<b>1 320 902</b>	<b>31 052</b>	<b>3 550</b>	<b>35 543</b>	<b>1 285 359</b>	-

#### DETTES FINANCIÈRES

##### Emprunts obligataires

Emprunt obligataire (en millions d'euros)	Montant nominal	Échéance	Taux facial	Montant dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2023
Emprunt obligataire – juin 2021	1 023	Juin 2026	8,500 %	1 050
<b>TOTAL</b>	<b>1 023</b>			<b>1 050</b>

(a) Emprunt comportant une option de rachat à la main de l'emprunteur à partir du 30 juin 2023.

L'emprunt obligataire a été émis à la date de Restructuration financière par voie de compensation à due concurrence avec les Créances Résiduelles Restructurées.

Il comporte notamment une clause de changement de contrôle susceptible d'entraîner le remboursement anticipé obligatoire d'obligations à la demande de chaque porteur d'obligations en cas de changement de contrôle de Vallourec (au profit d'une personne

ou d'un groupe de personnes agissant de concert) emportant une dégradation de la notation financière de celle-ci.

Cet emprunt obligataire peut également faire l'objet d'un remboursement anticipé à la demande du porteur ou, selon le cas, de Vallourec dans des hypothèses de survenance de certains cas de défaillance usuels pour ce type de transaction, de changement de situation de Vallourec ou de la réglementation.



## Emprunts et dettes auprès des établissements financiers

(en millions d'euros)	Montant nominal	Échéance	Taux facial	Montant dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2023
Prêts Garantis État (PGE) – juin 2021 <sup>(a)</sup>	262	Juin 2027	1,837 %	262
Ligne de crédit confirmée – juin 2021	462	Juin 2026	5,000 %	
<b>TOTAL</b>	<b>724</b>			<b>262</b>

(b) L'échéance initiale des PGE était fixée au 30 juin 2022 mais contractuellement prorogable à l'initiative de Vallourec au 30 juin 2027. Vallourec a activé cette option d'extension et les PGE ont désormais une maturité au 30 juin 2027. Les PGE sont présentés à un taux facial de 1,8370 % (incluant la commission de garantie).

Un changement de contrôle de Vallourec pourrait provoquer le remboursement de tout ou partie de la ligne de crédit et des PGE (« le crédit »), sur décision de chacune des banques participantes. Il est aussi prévu que le crédit devienne immédiatement exigible si le Groupe venait à faire défaut sur le remboursement d'une de ses dettes financières (« cross default »), ou s'il advenait un événement significatif emportant des conséquences sur l'activité ou la condition financière du Groupe et sa capacité à rembourser sa dette.

### Convenant bancaire

La ligne de crédit confirmée de 462 millions d'euros prévoit le respect par Vallourec d'un ratio de dette nette consolidée sur fonds propres consolidés (« covenant bancaire ») à un niveau maximum de 100 %. Ce ratio est défini comme le rapport entre la dette nette consolidée du groupe (y inclus la dette de location financement) et les capitaux propres du groupe, retraité des gains et pertes sur produits dérivés et des écarts d'évaluation (gains et pertes sur les filiales consolidées en devises).

Le respect de ce ratio de d'endettement retraité (« covenant bancaire ») sera testé au 31 décembre de chaque année pour la période de 12 mois précédant et pour la première fois le 31 décembre 2023.

Le non-respect de ce ratio de covenant bancaire pourrait entraîner le remboursement anticipé de la ligne de crédit et de l'emprunt obligataire.

### Risque de liquidité

Les ressources financières du Groupe se répartissent entre des financements bancaires et des financements de marchés.

La majeure partie du financement bancaire a été mis en place en Europe, sur Vallourec S.A. et pour une moindre mesure sur des filiales au Brésil et en Chine.

Dans le cadre de la restructuration financière, Vallourec S.A. a restructuré l'ensemble de son passif financier le 30 juin 2021. Cela s'est traduit par un désendettement de 1,7 milliard d'euros et le refinancement de la dette résiduelle via la mise-en-place de nouveaux instruments de dette qui ont une maturité de cinq ans ou une maturité initiale inférieure mais qui peut être prorogée à la main de l'émetteur conformément aux dispositions contractuelles jusqu'au 30 juin 2027.

La ligne de crédit de Vallourec S.A. (462 millions d'euros) non tirée au 31 décembre 2023, ne bénéficie pas de sûreté, ou de garantie et est en pari-passu avec les prêts garantis par l'État (PGE) et l'emprunt obligataire. Le financement obligataire est exclusivement mis en place par Vallourec S.A.

En complément de ces financements bancaires et obligataires, le groupe Vallourec a souhaité diversifier ses sources de financement en faisant appel aux financements de marché. Ainsi Vallourec S.A. a mis en place le 12 octobre 2011 un programme de billets de trésorerie pour satisfaire ses besoins à court terme. Le plafond du programme est de 1 milliard d'euros. Vallourec S.A. n'a procédé à aucune émission au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2023, Vallourec S.A. n'avait pas d'encours de billets de trésorerie. Ce programme de billets de trésorerie fait l'objet d'une notation court terme, B, par Standard & Poor's.

## 4 Frais d'émission d'emprunts

Conformément à la méthode préférentielle recommandée par le Conseil national de la comptabilité, les frais d'émission des emprunts sont étalés linéairement sur la durée de vie des contrats concernés.

	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Frais d'émission d'emprunts	-	-	-	-

## 5 Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

	Nombre d'actions	Capital	Résultat de l'exercice	Primes et réserves	Capitaux propres
<b>Situation au 31/12/2021</b>	<b>228 928 428</b>	<b>4 579</b>	<b>510 764</b>	<b>2 595 448</b>	<b>3 110 791</b>
Affectation du résultat 2021	-	-	(510 764)	510 764	-
Augmentation de capital	-	57	-	(57)	-
Dividende distribué	-	-	-	-	-
Résultat 2022	-	-	1 657 926	-	1 657 926
Variation	-	57	1 147 162	510 707	1 657 926
<b>Situation au 31/12/2022</b>	<b>228 928 428</b>	<b>4 636</b>	<b>1 657 926</b>	<b>3 106 155</b>	<b>4 768 717</b>
Affectation du résultat 2022	-	-	(1 657 926)	1 657 926	-
Augmentation de capital	-	110	-	4 218	4 328
Dividende distribué	-	-	-	-	-
Résultat 2023	-	-	1 155 062	-	1 155 062
Variation	-	110	(502 864)	1 662 144	1 159 390
<b>SITUATION AU 31/12/2023</b>	<b>237 271 828</b>	<b>4 746</b>	<b>1 155 062</b>	<b>4 768 299</b>	<b>5 928 107</b>

Le capital de Vallourec est composé de 229 877 070 actions ordinaires et de 7 394 758 actions de préférence au nominal de 0,02 euro entièrement libéré.

Les variations du capital de la Société au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

<i>(En euros, sauf le nombre d'actions en unités)</i>	Nombre d'actions	Valeur nominal	Capital social en euros
Capital social au 31 décembre 2022	231 777 627	0,02	4 635 553
Augmentation de capital avec DPS par émission d'actions nouvelles	5 004 100	0,02	100 082
Augmentation de capital	490 101	0,02	9 802
<b>CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>237 271 828</b>	<b>0,02</b>	<b>4 745 437</b>

Les capitaux propres s'établissent à 5 928 millions d'euros au 31 décembre 2023 contre 4 769 millions au 31 décembre 2022.

## 6 Actionnariat salarié

La norme IFRS 2 « Paiements en actions » requiert l'évaluation et la comptabilisation des avantages résultant des plans d'options et d'attributions d'actions de performance qui équivalent à une rémunération des bénéficiaires : ils sont comptabilisés en charges de personnel et étalés sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale de l'option. Le nombre d'options pris en compte pour valoriser le plan est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la probabilité de présence des bénéficiaires à la fin de la période d'indisponibilité des droits.

- Certains dirigeants et salariés bénéficient de plans d'options d'achat ou de souscription d'actions, leur conférant le droit d'acheter une action existante ou de souscrire à une augmentation de capital à un prix convenu.

- Les options sont évaluées à la date d'octroi, selon le modèle binomial.
- Certains dirigeants et salariés bénéficient de plans d'attributions d'actions dans lesquels les conditions d'acquisition des droits sont liées à des conditions de performance (pourcentage du résultat brut d'exploitation consolidé). Ces plans sont évalués selon un modèle de type binomial de projection de cours.

Vallourec propose à ses salariés de participer à des plans d'actionnariat réservés. Ces plans sont évalués selon un modèle de type binomial de projection de cours.

L'impact dans le compte de résultat des plans d'actionnariat salariés est présenté à la Note 2.3.

## PLANS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

### Caractéristiques des plans

Le Directoire de Vallourec a consenti des plans de souscription d'actions de 2010 à 2022 au profit de certains dirigeants, mandataires sociaux et salariés du groupe Vallourec.

À noter que les caractéristiques des plans de 2011 à 2020 ont été recalculés pour tenir compte de la décision du Président du Directoire du 30 juin 2021 visant à ajuster le nombre et les prix d'exercice des actions avec pour objectif d'assurer la préservation des droits des porteurs suite à l'augmentation de capital du 30 juin 2021 (application d'un facteur d'ajustement de 1.89929156 sur le nombre d'options attribuées et sur le prix d'exercice).

Les caractéristiques des plans sont les suivantes :

	Plan 2015	Plan 2016	Plan 2017	Plan 2018
Date d'attribution	15/04/2015	18/05/2016	18/05/2017	15/06/2018
Date de maturité	15/04/2019	18/05/2020	18/05/2021	15/06/2022
Date d'expiration	15/04/2023	18/05/2024	18/05/2025	15/06/2026
Prix d'exercice en euros	488,14	140,29	216,55	197,84
Nombre d'options attribuées	17 656	15 216	8 135	9 851

  

	Plan 2019	Plan 2020	Plan 2021	Plan 2022
Date d'attribution	17/06/2019	15/06/2020	13/10/2021	04/06/2022
Date de maturité	17/06/2023	15/06/2024	13/10/2025	04/06/2026
Date d'expiration	17/06/2027	15/06/2030	13/10/2031	04/06/2032
Prix d'exercice en euros	79,14	33,60	7,26	12,65
Nombre d'options attribuées	9 851	89 462	123 518	58 425

### Évolution du nombre d'options en cours de validité

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options en cours de validité est la suivante :

En nombre d'options	2022	2023
<b>Options en circulation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>254 288</b>	<b>295 174</b>
Options exercées	-	-
Options devenues caduques	(8 776)	(6 328)
Options radiées	(8 763)	(79 251)
Options distribuées sur l'exercice	58 425	-
<b>OPTIONS EN CIRCULATION AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>295 174</b>	<b>209 595</b>
Dont options pouvant être exercées	18 745	12 440

Les chiffres reportés correspondent aux nombres d'options avec un coefficient de performance 1 pour les plans en cours d'acquisition et aux nombres réels attribués pour les plans arrivés à maturité.

Au 31 décembre 2023, le prix d'exercice moyen des actions est de 27,71 euros.

Valorisation des plans <sup>(a)</sup>	Plan 2022	Plan 2023
Prix de l'action à la date d'attribution	12,88 €	
Volatilité <sup>(b)</sup>	40 %	
Taux sans risque <sup>(c)</sup>	1,42 %	
Prix d'exercice	12,65 €	
Taux de dividendes <sup>(d)</sup>	3,00 %	
Juste valeur de l'option <sup>(e)</sup>	4,67 €	

(a) Pour évaluer la juste valeur des options accordées, le modèle binomial de projection des cours a été utilisé.

(b) La volatilité correspond à une volatilité historique observée sur une période correspondant à la durée de vie des plans.

(c) Le taux sans risque correspond au taux zéro-coupon (source : Institut des Actuares).

(d) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes et de la politique de dividendes du Groupe.

(e) La juste valeur pour le Directoire et l'Operational Committee est de 4,67 euros pour le plan 2022.

## PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS DE PERFORMANCE

### Caractéristiques des plans

Le Directoire de Vallourec a consenti des plans d'attribution d'actions de performance de 2017 à 2023 au profit de certains salariés et mandataires sociaux du groupe Vallourec.

À noter que les caractéristiques des plans de 2017 à 2020 ont été recalculées pour tenir compte de la décision du Président du Directoire du 30 juin 2021 visant à ajuster le nombre et les prix d'exercice des actions avec pour objectif d'assurer la préservation des droits des porteurs suite à l'augmentation de capital du 30 juin 2021 (application d'un facteur d'ajustement de 1,89929156 sur le nombre d'actions attribuées) :

Les caractéristiques des plans sont les suivantes :

Plans d'attribution d'actions de performance	Plan 2019	Plan 2020	Plan 2021	Plan 2022	Plan 2023
Date d'attribution	17/06/2019	15/06/2020	13/10/2021	04/06/2022	17/11/2023
Durée d'acquisition	3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	3 ans	3 ans	3 ans	2 ans
Durée de conservation	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	Néant	Néant	Néant	Néant
Conditions de performance	Oui <sup>(a)</sup>	Oui <sup>(b)</sup>	Oui uniquement pour les cadres de grade supérieur à 20 <sup>(c)</sup>	Oui uniquement pour les cadres de grade supérieur à 20 <sup>(d)</sup>	Oui <sup>(e)</sup>
Nombre théorique d'actions attribuées	39 595	64 747	289 396	231 410	371 950

(a) Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire et Comité Exécutif), elle sera fonction de la réduction des coûts des années 2019, 2020 et 2021 comparée à la performance envisagée dans le plan moyen terme du Groupe sur la même période et le free cash flow (FCF) cumulé du Groupe pour les exercices 2019, 2020 et 2021. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 2. Pour les membres du Directoire et du Comité Exécutif, l'attribution définitive sera fonction des deux critères suivants : la réduction des coûts des années 2019, 2020 et 2021 comparée à la performance envisagée dans le plan moyen terme du Groupe sur la même période et la croissance du taux de marge brute d'exploitation entre 2019 et 2021 par rapport à un panel de sociétés comparables. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 2.

(b) Pour l'ensemble des bénéficiaires, elle sera fonction de deux critères absolus internes :

- les réductions des coûts (Gross savings en % de la baseline N-1 et hors DCOS) du Groupe pour les exercices 2020, 2021 et 2022 ;
- le ratio des émissions de carbone dues aux processus industriels de Vallourec et aux achats d'électricité tiré d'énergies fossiles sur la production expédiée, en tonnes (émission de carbone non biogénique) entre 2020 et 2022 ;

et un critère relatif externe : la croissance du taux de marge brute d'exploitation entre 2020 et 2022 par rapport à un panel de sociétés comparables ; le panel utilisé étant le suivant : Hunting Plc, United States Steel Corp., Nippon Steel Corp., Tubacex SA, Tenaris SA, Schlumberger, Halliburton, Tubos Reunidos SA, TimkenSteel Corp, Salzgitter AG, ArcelorMittal SA, TMK et NOV.

(c) Les droits conditionnels à recevoir les actions de performance attribuées aux cadres de grade inférieur ou égal à 20 ne sont soumis à aucune condition de performance. Pour les bénéficiaires de grade 21 ou supérieur, elle sera fonction de deux critères absolus internes :

- les réductions des coûts (Gross savings en % de la baseline N-1 et hors DCOS) du Groupe pour les exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- le ratio des émissions de carbone dues aux processus industriels de Vallourec et aux achats d'électricité tiré d'énergies fossiles sur la production expédiée, en tonnes (émission de carbone non biogénique) entre 2021 et 2023 ;

et un critère relatif externe : la croissance du taux de marge brute d'exploitation entre 2020 et 2022 par rapport à un panel de sociétés comparables ; le panel utilisé étant le suivant : Hunting Plc, United States Steel Corp., Nippon Steel Corp., Tubacex SA, Tenaris SA, Schlumberger, Halliburton, Tubos Reunidos SA, TimkenSteel Corp, Salzgitter AG, ArcelorMittal SA, TMK et NOV.

(d) Les droits conditionnels à recevoir les actions de performance attribuées aux cadres de grade inférieur ou égal à 20 ne sont soumis à aucune condition de performance. Pour les bénéficiaires de grade 21 ou supérieur, elle sera fonction de deux critères absolus internes :

- les réductions des coûts (Gross savings en % de la baseline N-1 et hors DCOS) du Groupe pour les exercices 2022, 2023 et 2024,
- le ratio des émissions de carbone dues aux processus industriels de Vallourec et aux achats d'électricité tiré d'énergies fossiles sur la production expédiée, en tonnes (émission de carbone non biogénique) entre 2022 et 2024 ;

et un critère relatif externe : la croissance du taux de marge brute d'exploitation entre 2022 et 2024 par rapport à un panel de sociétés comparables ; le panel utilisé étant le suivant : Hunting Plc, United States Steel Corp., Nippon Steel Corp., Tubacex SA, Tenaris SA, Schlumberger, Halliburton, Tubos Reunidos SA, TimkenSteel Corp, Salzgitter AG, ArcelorMittal SA, TMK et NOV.

(e) Les conditions de rendement sont les suivantes :

- 50 % des actions sont uniquement assujetties à une condition de présence. Le nombre d'actions de performance touchées par cette condition est de 185 975 ;
- 25 %, le cours moyen journalier moyen pondéré en volume de négociation de l'action Vallourec doit être égal ou supérieur à 16,19 euros pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de négociation consécutifs au cours de la Période d'acquisition. Le nombre d'actions de performance affectées par cette condition est de 93 030 ;
- 25 %, le cours moyen journalier moyen pondéré en volume de négociation de l'action Vallourec doit être égal ou supérieur à 20,22 euros pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de négociation consécutifs au cours de la Période d'acquisition. Le nombre d'actions de performance affectées par cette condition est de 92 945.

## Évolution du nombre d'actions

Pour l'ensemble des plans, l'évolution du nombre d'actions en cours d'acquisition est la suivante :

En nombre d'actions	2022	2023
<b>Nombre d'actions en cours d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>398 664</b>	<b>578 087</b>
Actions livrées sur l'année	(38 739)	(41 215)
Superperformance	9 447	-
Actions annulées	(22 695)	(69 800)
Actions attribuées sur l'année	231 410	371 950
<b>NOMBRE D'ACTIONS EN COURS D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>578 087</b>	<b>839 022</b>

Les chiffres reportés correspondent aux nombres d'actions avec un coefficient de performance 1 pour les plans en cours d'acquisition et aux nombres réels attribués pour les plans arrivés à maturité.

Valorisation des plans <sup>(a)</sup>	Plan 2022	Plan 2023
Prix de l'action à la date d'attribution	12,88 €	13,18 €
Taux sans risque <sup>(b)</sup>	0,62 %	3,15 %
Taux de dividendes <sup>(c)</sup>	3 %	0 % en 2024 et 9,00 % en 2025
Juste valeur de l'action	11,76 €	Condition de présence uniquement : 11,98 €
		Condition de cours 16,19 € : 7,56 €
		Condition de cours 20,22 € : 4,87 €
Nombre d'actions attribuées	231 410	371 950

(a) Pour évaluer la juste valeur des actions accordées, le modèle binomial de projection des cours a été utilisé. L'avantage du salarié correspond à la juste valeur de l'action attribuée, tenant compte de l'impossibilité de percevoir les dividendes pendant la période d'acquisition et du coût pour le salarié induit par l'incessibilité du titre pendant la période de conservation.

(b) Le taux sans risque correspond au taux zéro-coupon (source : Institut des Actuaire).

(c) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes (information externe) et de la politique de dividendes du Groupe.

(d) Les chiffres de l'exercice 2020 ont été recalculés pour tenir compte de la division par 1,89929156 du nominal de l'action et de la multiplication par 1,89929156 consécutive du nombre d'actions décidée par le Président du Directoire en date du 30 juin 2021.

## MANAGEMENT EQUITY PLAN

Au cours de l'exercice 2023, le groupe Vallourec a attribué de nouveaux plans d'attribution gratuite d'actions « Management Equity Plan » (MEP) en faveur des salariés et des dirigeants mandataires sociaux.

### Plan MEP du 1<sup>er</sup> février 2023

Le plan « MEP » du 1<sup>er</sup> février 2023 attribue 199 584 actions gratuites au profit des salariés et des dirigeants mandataires sociaux. Ces actions sont réparties en trois enveloppes : 57 359 actions ordinaires et 3 743 088 actions de préférences.

### Caractéristiques du plan

Les caractéristiques du plan attribuant des actions de performance sont les suivantes :

Valorisation des plans	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Prix de l'action à la date d'attribution	13,48 €	13,48 €	13,48 €
Durée d'acquisition <sup>(a)</sup>	30 % : 1,35 an 70 % : 3,41 ans	30 % : 1,69 an 70 % : 3,41 ans	30 % : 2,10 ans 70 % : 3,41 ans
Durée de conservation <sup>(a)</sup>	3,41 ans	3,41 ans	3,41 ans
Conditions de performance <sup>(b)</sup>	Oui	Oui	Oui
Volatilité <sup>(c)</sup>	49,60 %	49,60 %	49,60 %
Taux sans risque <sup>(d)</sup>	2,82 %	2,82 %	2,82 %
Taux de dividendes <sup>(e)</sup>	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Juste valeur de l'action <sup>(f)</sup>	8,93 €	7,09 €	4,52 €
Nombre d'actions attribuées	94 721	94 718	10 145

(a) La durée d'acquisition « juridique » est d'un an quelle que soit la tranche. Or, à l'issue d'une période de 3,31 ans, si l'investisseur Apollo détient toujours un minimum de 5 % du capital, les actions ne sont pas cessibles. Tant que les actions ne sont pas cessibles, en cas de départ (ou retraite, décès et invalidité), les actions ne sont rachetées aux bénéficiaires qu'à hauteur de 30 % maximum de leur valeur de marché. Par conséquent au regard d'IFRS 2, les bénéficiaires acquièrent (« vestent ») 30 % de leurs droits à l'issue de la période d'acquisition moyenne (voir les conditions de performance) et 70 % au terme de la période d'incessibilité estimée à 3,31 années.

(b) Les actions de performance des tranches 2, 3 et 4, seront respectivement convertibles en actions ordinaires si le cours de bourse de l'action VALLOUREC pondéré par le volume (VWAP) atteint une moyenne de 16,19 euros, 20,22 euros et 28,32 euros sur 90 jours sur une période de cinq ans suivant la restructuration financière. Les modèles de valorisation font ressortir des durées moyennes d'acquisition respectivement de 1,33 an, 1,67 an et 2,01 ans.

(c) La volatilité correspond à une volatilité historique observée sur une période correspondante à la durée de vie des plans.

(d) Le taux sans risque retenu est fonction des échéances de chacune des tranches (courbe de taux de l'Institut des Actuaire).

(e) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes (information externe) et de la politique de dividendes du Groupe.

(f) Suite à la modification des conditions de performance, votée en Assemblée Générale le 25 mai 2023, la juste valeur des tranches 2, 3 et 4 a été revue à la hausse pour une valeur complémentaire respectivement de 1,17 euro, 1,03 euro et 0,78 euro.

## Plan MEP du 10 mars 2023

Le plan « MEP » du 10 mars 2023 attribue 327 562 actions de préférences gratuites au profit des salariés et des dirigeants mandataires sociaux.

### Caractéristiques du plan

Les caractéristiques du plan attribuant des actions de performance sont les suivantes :

Valorisation des plans	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Prix de l'action à la date d'attribution	13,60 €	13,60 €	13,60 €
Durée d'acquisition <sup>(a)</sup>	30 % : 1,33 an 70 % : 3,31 ans	30 % : 1,67 an 70 % : 3,31 ans	30 % : 2,01 ans 70 % : 3,31 ans
Durée de conservation <sup>(a)</sup>	3,31 ans	3,31 ans	3,31 ans
Conditions de performance <sup>(b)</sup>	Oui	Oui	Oui
Volatilité <sup>(c)</sup>	49,90 %	49,90 %	49,90 %
Taux sans risque <sup>(d)</sup>	3,07 %	3,07 %	3,07 %
Taux de dividendes <sup>(e)</sup>	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Juste valeur de l'action <sup>(f)</sup>	9,01 €	7,25 €	4,42 €
Nombre d'actions attribuées	149 531	149 531	28 500

(a) La durée d'acquisition « juridique » est d'un an quelle que soit la tranche. Or, à l'issue d'une période de 3,31 ans, si l'investisseur Apollo détient toujours un minimum de 5 % du capital, les actions ne sont pas cessibles. Tant que les actions ne sont pas cessibles, en cas de départ (or retraite, décès et invalidité), les actions ne sont rachetées aux bénéficiaires qu'à hauteur de 30 % maximum de leur valeur de marché. Par conséquent au regard d'IFRS 2, les bénéficiaires acquièrent (« vestent ») 30 % de leurs droits à l'issue de la période d'acquisition moyenne (voir les conditions de performance) et 70 % au terme de la période d'incessibilité estimée à 3,31 années.

(b) Les actions de performance des tranches 2, 3 et 4, seront respectivement convertibles en actions ordinaires si le cours de bourse de l'action VALLOUREC pondéré par le volume (VWAP) atteint une moyenne de 16,19 euros, 20,22 euros et 28,32 euros sur 90 jours sur une période de cinq ans suivant la restructuration financière. Les modèles de valorisation font ressortir des durées moyennes d'acquisition respectivement de 1,33 an, 1,67 an et 2,01 ans.

(c) La volatilité correspond à une volatilité historique observée sur une période correspondante à la durée de vie des plans.

(d) Le taux sans risque retenu est fonction des échéances de chacune des tranches (courbe de taux de l'Institut des Actuaires).

(e) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes (information externe) et de la politique de dividendes du Groupe.

(f) Suite à la modification des conditions de performance, votée en Assemblée Générale le 25 mai 2023, la juste valeur des tranches 2, 3 et 4 a été revue à la hausse pour une valeur complémentaire respectivement de 1,17 euro, 1,03 euro et 0,78 euro.

## Plan MEP du 13 mars 2023

Le plan « MEP » du 13 mars 2023 attribue 17 605 actions de préférences gratuites au profit des salariés et des dirigeants mandataires sociaux.

### Caractéristiques du plan

Les caractéristiques du plan attribuant des actions de performance sont les suivantes :

Valorisation des plans	Tranche 2	Tranche 3
Prix de l'action à la date d'attribution	13,47 €	13,47 €
Durée d'acquisition <sup>(a)</sup>	30 % : 1,32 an 70 % : 3,30 ans	30 % : 1,64 an 70 % : 3,30 ans
Durée de conservation <sup>(a)</sup>	3,30 ans	3,30 ans
Conditions de performance <sup>(b)</sup>	Oui	Oui
Volatilité <sup>(c)</sup>	49,90 %	49,90 %
Taux sans risque <sup>(d)</sup>	3,07 %	3,07 %
Taux de dividendes <sup>(e)</sup>	3,00 %	3,00 %
Juste valeur de l'action <sup>(f)</sup>	8,73 €	6,95 €
Nombre d'actions attribuées	8 803	8 802

(a) La durée d'acquisition « juridique » est d'un an quelle que soit la tranche. Or, à l'issue d'une période de 3,30 ans, si l'investisseur Apollo détient toujours un minimum de 5 % du capital, les actions ne sont pas cessibles. Tant que les actions ne sont pas cessibles, en cas de départ (or retraite, décès et invalidité), les actions ne sont rachetées aux bénéficiaires qu'à hauteur de 30 % maximum de leur valeur de marché. Par conséquent au regard d'IFRS 2, les bénéficiaires acquièrent (« vestent ») 30 % de leurs droits à l'issue de la période d'acquisition moyenne (voir les conditions de performance) et 70 % au terme de la période d'incessibilité estimée à 3,30 années.

(b) Les actions de performance des tranches 2 et 3, seront respectivement convertibles en actions ordinaires si le cours de bourse de l'action VALLOUREC pondéré par le volume (VWAP) atteint une moyenne de 16,19 euros et 20,22 euros sur 90 jours sur une période de cinq ans suivant la restructuration financière. Les modèles de valorisation font ressortir des durées moyennes d'acquisition respectivement de 1,32 an et 1,64 an.

(c) La volatilité correspond à une volatilité historique observée sur une période correspondante à la durée de vie des plans.

(d) Le taux sans risque retenu est fonction des échéances de chacune des tranches (courbe de taux de l'Institut des Actuaires).

(e) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes (information externe) et de la politique de dividendes du Groupe.

(f) Suite à la modification des conditions de performance, votée en Assemblée Générale le 25 mai 2023, la juste valeur des tranches 2, 3 et 4 a été revue à la hausse pour une valeur complémentaire respectivement de 1,17 euro, 1,03 euro et 0,78 euro.

## Plan MEP du 23 mars 2023

Le plan « MEP » du 23 mars 2023 attribue 37 037 actions de préférences gratuites au profit des salariés et des dirigeants mandataires sociaux.

### Caractéristiques du plan

Les caractéristiques du plan attribuant des actions de performance sont les suivantes :

Valorisation des plans	Tranche 2	Tranche 3
Prix de l'action à la date d'attribution	11,49 €	11,49 €
Durée d'acquisition <sup>(a)</sup>	30 % : 1,58 an 70 % : 3,27 ans	30 % : 1,83 an 70 % : 3,27 ans
Durée de conservation <sup>(a)</sup>	3,27 ans	3,27 ans
Conditions de performance <sup>(b)</sup>	Oui	Oui
Volatilité <sup>(c)</sup>	50,30 %	50,30 %
Taux sans risque <sup>(d)</sup>	3,07 %	3,07 %
Taux de dividendes <sup>(e)</sup>	3,00 %	3,00 %
Juste valeur de l'action <sup>(f)</sup>	6,26 €	4,69 €
Nombre d'actions attribuées	18 519	18 518

(a) La durée d'acquisition « juridique » est d'un an quelle que soit la tranche. Or, à l'issue d'une période de 3,27 ans, si l'investisseur Apollo détient toujours un minimum de 5 % du capital, les actions ne sont pas cessibles. Tant que les actions ne sont pas cessibles, en cas de départ (or retraite, décès et invalidité), les actions ne sont rachetées aux bénéficiaires qu'à hauteur de 30 % maximum de leur valeur de marché. Par conséquent au regard d'IFRS 2, les bénéficiaires acquièrent (« vestent ») 30 % de leurs droits à l'issue de la période d'acquisition moyenne (voir les conditions de performance) et 70 % au terme de la période d'incessibilité estimée à 3,27 années.

(b) Les actions de performance des tranches 2 et 3, seront respectivement convertibles en actions ordinaires si le cours de bourse de l'action VALLOUREC pondéré par le volume (VWAP) atteint une moyenne de 16,19 euros et 20,22 euros sur 90 jours sur une période de cinq ans suivant la restructuration financière. Les modèles de valorisation font ressortir des durées moyennes d'acquisition respectivement de 1,58 an et 1,83 an.

(c) La volatilité correspond à une volatilité historique observée sur une période correspondante à la durée de vie des plans.

(d) Le taux sans risque retenu est fonction des échéances de chacune des tranches (courbe de taux de l'Institut des Actuaire).

(e) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes (information externe) et de la politique de dividendes du Groupe.

(f) Suite à la modification des conditions de performance, votée en Assemblée Générale le 25 mai 2023, la juste valeur des tranches 2, 3 et 4 a été revue à la hausse pour une valeur complémentaire respectivement de 1,17 euro, 1,03 euro et 0,78 euro.

## Plan MEP du 21 juin 2023

Le plan « MEP » du 21 juin 2023 attribue 108 526 actions de préférences gratuites au profit des salariés et des dirigeants mandataires sociaux.

### Caractéristiques du plan

Les caractéristiques du plan attribuant des actions de performance sont les suivantes :

Valorisation des plans	Tranche 2	Tranche 3
Prix de l'action à la date d'attribution	10,04 €	10,04 €
Durée d'acquisition <sup>(a)</sup>	30 % : 1,44 an 70 % : 3,03 ans	30 % : 1,72 an 70 % : 3,03 ans
Durée de conservation <sup>(a)</sup>	3,03 ans	3,03 ans
Conditions de performance <sup>(b)</sup>	Oui	Oui
Volatilité <sup>(c)</sup>	48,00 %	48,00 %
Taux sans risque <sup>(d)</sup>	2,81 %	2,81 %
Taux de dividendes <sup>(e)</sup>	3,00 %	3,00 %
Juste valeur de l'action <sup>(f)</sup>	5,26 €	3,86 €
Nombre d'actions attribuées	54 263	54 263

(a) La durée d'acquisition « juridique » est d'un an quelle que soit la tranche. Or, à l'issue d'une période de 3,03 ans, si l'investisseur Apollo détient toujours un minimum de 5 % du capital, les actions ne sont pas cessibles. Tant que les actions ne sont pas cessibles, en cas de départ (or retraite, décès et invalidité), les actions ne sont rachetées aux bénéficiaires qu'à hauteur de 30 % maximum de leur valeur de marché. Par conséquent au regard d'IFRS 2, les bénéficiaires acquièrent (« vestent ») 30 % de leurs droits à l'issue de la période d'acquisition moyenne (voir les conditions de performance) et 70 % au terme de la période d'incessibilité estimée à 3,03 années.

(b) Les actions de performance des tranches 2 et 3, seront respectivement convertibles en actions ordinaires si le cours de bourse de l'action VALLOUREC pondéré par le volume (VWAP) atteint une moyenne de 16,19 euros et 20,22 euros sur 90 jours sur une période de cinq ans suivant la restructuration financière. Les modèles de valorisation font ressortir des durées moyennes d'acquisition respectivement de 1,44 an et 1,72 an.

(c) La volatilité correspond à une volatilité historique observée sur une période correspondante à la durée de vie des plans.

(d) Le taux sans risque retenu est fonction des échéances de chacune des tranches (courbe de taux de l'Institut des Actuaire).

(e) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes (information externe) et de la politique de dividendes du Groupe.



## Plan MEP du 27 juillet 2023

Le plan « MEP » du 27 juillet 2023 attribue 1 251 010 actions gratuites au profit des salariés et des dirigeants mandataires sociaux. Ces actions sont réparties en deux enveloppes : 1 251 010 actions ordinaires et 1 250 000 actions de préférences.

### Caractéristiques du plan

Les caractéristiques du plan attribuant des actions ordinaires sont les suivantes :

Valorisation des plans	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Prix de l'action à la date d'attribution	11,89 €	11,89 €	11,89 €
Date d'acquisition <sup>(a)</sup>	30 % 27/07/2024 70 % 27/07/2028	30 % 27/07/2025 70 % 27/07/2028	30 % 27/07/2026 70 % 27/07/2028
Durée de conservation	5 ans	5 ans	5 ans
Conditions de performance <sup>(b)</sup>	Oui	Oui	Oui
Volatilité <sup>(c)</sup>	38 %	43 %	47 %
Taux sans risque <sup>(d)</sup>	3,60 %	3,24 %	3,07 %
Taux de dividendes <sup>(e)</sup>	0 % en 2024 et 9 % en 2025 et 2026	0 % en 2024 et 9 % en 2025 et 2026	0 % en 2024 et 9 % en 2025 et 2026
Juste valeur de l'action	10,77 €	8,78 €	7,65 €
Nombre d'actions attribuées	250 200	375 308	625 502

(a) La condition d'acquisition « juridique » se situe entre 1 et 5 ans selon la tranche. Or, à l'issue de cette période, si l'investisseur Apollo détient toujours un minimum de 5 % du capital, les actions ne sont pas cessibles. Tant que les actions ne sont pas cessibles, en cas de départ (or retraite, décès et invalidité), les actions ne sont rachetées aux bénéficiaires qu'à hauteur de 30 % maximum de leur valeur marché. Par conséquent au regard d'IFRS 2, les bénéficiaires acquièrent (« vestent ») 30 % de leurs droits à l'issue de la période d'acquisition juridique et 70 % au terme de la période d'incessibilité estimée à cinq années.

(b) Chaque tranche ne sera acquise que si à la date d'acquisition le cours de bourse de l'action VALLOUREC est supérieur à 8,09 euros.

(c) La volatilité correspond à une volatilité historique observée sur une période correspondante à la durée de vie des plans.

(d) Le taux sans risque retenu est fonction des échéances de chacune des tranches (courbe zéro coupon du CNO).

(e) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes (information externe) et de la politique de dividendes du Groupe.

Les caractéristiques du plan attribuant des actions de performance sont les suivantes :

Valorisation des plans	Tranche 2
Prix de l'action à la date d'attribution	11,89 €
Durée d'acquisition <sup>(a)</sup>	30 % : 1,09 an 70 % : 2,93 ans
Durée de conservation <sup>(a)</sup>	2,93 ans
Conditions de performance <sup>(b)</sup>	Oui
Volatilité <sup>(c)</sup>	47,00 %
Taux sans risque <sup>(d)</sup>	3,07 %
Taux de dividendes <sup>(e)</sup>	0 % en 2024 9 % en 2025 et 2026
Juste valeur de l'action <sup>(f)</sup>	7,88 €
Nombre d'actions attribuées	1 250 000

(a) La durée d'acquisition « juridique » est d'un an quelle que soit la tranche. Or, à l'issue d'une période de 2,93 ans, si l'investisseur Apollo détient toujours un minimum de 5 % du capital, les actions ne sont pas cessibles. Tant que les actions ne sont pas cessibles, en cas de départ (or retraite, décès et invalidité), les actions ne sont rachetées aux bénéficiaires qu'à hauteur de 30 % maximum de leur valeur de marché. Par conséquent au regard d'IFRS 2, les bénéficiaires acquièrent (« vestent ») 30 % de leurs droits à l'issue de la période d'acquisition moyenne (voir les conditions de performance) et 70 % au terme de la période d'incessibilité estimée à 2,93 années.

(b) Les actions de performance des tranches 2 seront convertibles en actions ordinaires si le cours de bourse de l'action VALLOUREC pondéré par le volume (VWAP) atteint une moyenne de 16,19 euros sur 90 jours sur une période de cinq ans suivant la restructuration financière. Les modèles de valorisation font ressortir des durées moyennes d'acquisition de 1,09 an.

(c) La volatilité correspond à une volatilité historique observée sur une période correspondante à la durée de vie des plans.

(d) Le taux sans risque retenu est fonction des échéances de chacune des tranches (courbe de taux de l'Institut des Actuaire).

(e) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes (information externe) et de la politique de dividendes du Groupe.

## Plan MEP du 14 décembre 2023

Le plan « MEP » du 14 décembre 2023 attribue 64 989 actions de préférences gratuites au profit des salariés et des dirigeants mandataires sociaux.

### Caractéristiques du plan

Les caractéristiques du plan attribuant des actions de performance sont les suivantes :

Valorisation des plans	Tranche 2	Tranche 3
Prix de l'action à la date d'attribution	12,80 €	12,80 €
Durée d'acquisition <sup>(a)</sup>	30 % : 0,93 an 70 % : 2,54 ans	30 % : 1,26 an 70 % : 2,54 ans
Durée de conservation <sup>(a)</sup>	2,54 ans	2,54 ans
Conditions de performance <sup>(b)</sup>	Oui	Oui
Volatilité <sup>(c)</sup>	41,30 %	41,30 %
Taux sans risque <sup>(d)</sup>	3,05 %	3,05 %
Taux de dividendes <sup>(e)</sup>	0 % en 2024 9 % en 2025 et 2026	0 % en 2024 9 % en 2025 et 2026
Juste valeur de l'action <sup>(f)</sup>	8,20 €	5,64 €
Nombre d'actions attribuées	32 494	32 495

(a) La durée d'acquisition « juridique » est d'un an quelle que soit la tranche. Or, à l'issue d'une période de 2,54 ans, si l'investisseur Apollo détient toujours un minimum de 5 % du capital, les actions ne sont pas cessibles. Tant que les actions ne sont pas cessibles, en cas de départ (or retraite, décès et invalidité), les actions ne sont rachetées aux bénéficiaires qu'à hauteur de 30 % maximum de leur valeur de marché. Par conséquent au regard d'IFRS 2, les bénéficiaires acquièrent (« vestent ») 30 % de leurs droits à l'issue de la période d'acquisition moyenne (voir les conditions de performance) et 70 % au terme de la période d'incessibilité estimée à 3,03 années.

(b) Les actions de performance des tranches 2 et 3, seront respectivement convertibles en actions ordinaires si le cours de bourse de l'action VALLOUREC pondéré par le volume (VWAP) atteint une moyenne de 16,19 euros et 20,22 euros sur 90 jours sur une période de cinq ans suivant la restructuration financière. Les modèles de valorisation font ressortir des durées moyennes d'acquisition respectivement de 0,93 an et 1,26 an.

(c) La volatilité correspond à une volatilité historique observée sur une période correspondante à la durée de vie des plans.

(d) Le taux sans risque retenu est fonction des échéances de chacune des tranches (courbe de taux de l'Institut des Actuaire).

(e) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes (information externe) et de la politique de dividendes du Groupe.

### Évolution du nombre d'actions

L'évolution du nombre d'actions en cours d'acquisition sur le plan « Management Equity Plan » 2022 est la suivante :

En nombre d'actions	Actions ordinaires	Actions de performance
<b>Nombre d'actions en cours d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>985 488</b>	<b>5 370 798</b>
Actions livrées sur l'année	(157 970)	(4 912 384)
Actions annulées	(769 766)	(543 106)
Actions attribuées sur l'année	1 251 010	2 005 303
<b>NOMBRE D'ACTION EN COURS D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>1 308 762</b>	<b>1 920 611</b>

### VALLOUREC INVEST

En octobre 2023, Vallourec a lancé Vallourec Invest 2023, une augmentation de capital réservée aux salariés, conformément à la décision prise le 27 juillet 2023 par le Conseil d'administration en application des treizième et quatorzième résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 25 mai 2023.

L'augmentation de capital réservée aux salariés a pour objectif d'associer les salariés du Groupe à la création de valeur et de développer l'actionnariat salarié en reconnaissance des progrès accomplis jusqu'à présent et de renforcer leur participation à la construction du plan New Vallourec en tant qu'actionnaires directs ou indirects.

Le nombre total d'actions pouvant être émises dans le cadre de l'Offre est plafonné à 0,75 % du capital social de la société au 27 juillet 2023, jour de la décision du Conseil d'Administration autorisant la mise en œuvre de l'Offre, soit 1 774 642 actions.

Ce programme d'investissement s'est traduit par la création de 490 101 actions nouvelles (soit 0,21 % du capital de Vallourec) et porte à 237 271 828 le nombre d'actions composant le capital au 13 décembre 2023.

## 7 Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit :

	31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	31/12/2023
Provisions pour perte de change	2	-	1	1
Provisions pour départ à la retraite	-	-	-	-
Provisions retraite complémentaire	479	-	479	-
Provisions pour charges actions de performance	594	-	-	594
Provisions contentieux	15	-	-	15
<b>TOTAL</b>	<b>1 090</b>	<b>1</b>	<b>479</b>	<b>610</b>
Dont comptabilisés en exploitation	-	1	479	-
Dont comptabilisés en financier	-	-	-	-

Les litiges sont inscrits en provision à hauteur du risque estimé probable à la clôture de chaque exercice en application du Règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Le solde de la provision pour charges afférentes aux plans d'actions de performance (plans 2019 et 2020) s'élève à 0,6 million d'euros.

### PROVISIONS POUR DÉPART À LA RETRAITE

L'engagement total pour départ en retraite, net des actifs de couverture, calculé au 31 décembre 2023, est à 0 contre 0,2 million d'euros au 31 décembre 2022.

### PROVISIONS POUR RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

L'engagement total pour départ en retraite complémentaire, net des actifs de couverture, calculé au 31 décembre 2023, est de 0.

Le montant des pertes actuarielles et des services passés non comptabilisés est de 0. Les engagements non reconnus au bilan correspondraient à des changements ou à la non-réalisation d'hypothèses dont l'effet est amorti dans le temps selon le principe du « corridor ».

### INFORMATION SUR LES RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

Vallourec S.A. peut avoir recours à des instruments de couverture (swaps) pour couvrir sa dette à taux variable en un intérêt à taux fixe. Au 31 décembre 2023, Vallourec S.A. n'a pas de dette à taux variable et n'a pas contracté d'instruments de couverture de risque de taux.

### INFORMATION SUR LES RISQUES DE CHANGE

Au 31 décembre 2023, Vallourec S.A. n'a pas d'exposition significative au risque de change et n'a pas contracté d'instrument de couverture du risque de change.

## D – Notes relatives aux postes du compte de résultat

### 8 Résultat d'exploitation

#### LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euros correspond principalement à la refacturation des prestations à sa filiale Vallourec Tubes pour 4,5 millions d'euros et des coûts des plans d'attribution d'actions de performance de l'actionnariat salarié aux filiales du Groupe.

#### LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totalisant 12,7 millions d'euros sont essentiellement constituées d'honoraires, de charges de personnel, et des résultats induits par les programmes d'attribution d'actions gratuites et des commissions, frais d'émission d'emprunt et des dotations aux provisions.

### 9 Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Charges financières : Néant.

Produits financiers : 126 millions d'euros.

## 10 Résultat financier

Le résultat financier est un gain de 24 millions d'euros.

	31/12/2022	31/12/2023
Produits financiers <sup>(a)</sup>	112 328	126 119
Charges d'intérêts	(102 583)	(102 284)
<b>Coût financier net</b>	<b>9 745</b>	<b>23 836</b>
Variation des provisions sur titres de participation	1 661 000	887 001
Autres charges et produits financiers <sup>(b)</sup>	1	250 006
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1 670 746</b>	<b>1 160 842</b>

(a) Dont 112,0 millions d'euros correspondant aux intérêts des prêts avec Vallourec Tubes SAS.

(b) Dont 250 millions d'euros correspondant aux dividendes à recevoir de Vallourec Tubes SAS.

## 11 Résultat exceptionnel

Néant.

## E – Autres informations

### 12 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif de la Société fin 2022 est constitué d'une personne.

### 13 Fiscalité

#### INTÉGRATION FISCALE

La Société a opté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1988 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223A du CGI.

Le renouvellement de cette convention est automatique depuis 1999 et est prolongé de cinq ans en cinq ans.

En 2023, le périmètre du groupe fiscal comprend : Vallourec S.A., Vallourec Université France, Vallourec Tubes, Vallourec Tubes France, Vallourec Oil and Gas France, Vallourec Services.

La convention d'intégration conduit les filiales du groupe fiscal à constater une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles supporteraient en l'absence d'intégration fiscale.

Les profits éventuels résultant de l'intégration fiscale qui reviennent à Vallourec S.A. correspondent principalement à l'imputation sur le résultat d'ensemble des déficits générés par Vallourec S.A. elle-même et des reports déficitaires définitivement acquis à Vallourec S.A.

Le groupe fiscal Vallourec est déficitaire en 2023

#### Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant (base) au 31/12/2022	Montant (base) au 31/12/2023
<b>Accroissement</b>		
<b>Allègements</b>	<b>676</b>	<b>197</b>
Provision pour retraite	489	10
Provision pour actionnariat salarié	187	187
Provision pour congés payés	-	-
Provision taxe sur les véhicules de tourisme	-	-

#### Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	1 153 178	-	1 153 178
Exceptionnel	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>1 153 178</b>	<b>-</b>	<b>1 153 178</b>
Charge propre à Vallourec (crédit d'impôt)	-	(2 123)	(2 123)
Résultat lié à l'intégration fiscale	-	4 007	4 007
<b>TOTAL VALLOUREC</b>	<b>1 153 178</b>	<b>(1 884)</b>	<b>1 155 062</b>

## 14 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

### ORGANES D'ADMINISTRATION

Le montant des jetons de présence et autres rémunérations perçus au cours de l'exercice se sont élevés à 0,8 million d'euros.

### ORGANES DE DIRECTION

Cette information n'est pas communiquée car elle n'est pas pertinente au regard de la situation patrimoniale et financière et du résultat de la seule société Vallourec S.A.

## 15 Les engagements hors bilan

Les engagements sont les suivants :

- indemnité départ en retraite : néant ;
- indemnité retraite complémentaire : néant ;
- location longue durée véhicule : 17 milliers d'euros.

Il n'existe pas de dettes garanties par des sûretés réelles.

## 16 Événement postérieur à la clôture

Néant

## 17 Tableau des filiales et participations directes de Vallourec au 31 décembre 2023

En milliers d'euros	Sociétés	Capital	Autres capitaux propres avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					

### A) FILIALES ET PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE VALLOUREC

#### I. Filiales (50 % au moins)

Société française

Vallourec Tubes 12, rue de la Verrerie, 92190 Meudon	622 643 175	2 211 497	100 %	4 856 429	4 856 429	2 385 804		80 469	459 993	-
--	----------------	-----------	-------	-----------	-----------	-----------	--	--------	---------	---

## 18 Résultats financiers des cinq derniers exercices

En euros, sauf nombre d'actions et effectif	2019	2020	2021	2022	31/12/2023
<b>CAPITAL</b>					
<b>Capital social</b>	<b>915 975 520</b>	<b>228 994</b>	<b>4 578 569</b>	<b>4 635 552</b>	<b>4 745 437</b>
Nombre d'actions ordinaires existantes	457 987 760	11 449 694	228 928 428	231 777 627	237 271 828
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droits de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer :	-				
• par conversion d'obligations					
• par exercice de droits de souscription	3 180 339	-	-	-	-
• par remboursement d'obligations					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 381 501	2 706 419	2 932 804	2 086 313	4 533 997
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(59 277 273)	(88 504 562)	66 001 676	(4 174 959)	265 698 949
Impôts sur les bénéfices	566 787	56 340	35 360	172 726	1 883 837
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-		
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(63 647 530)	(3 093 523 915)	510 763 663	1 657 926 018	1 155 062 178
<b>Résultat distribué</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	(0,13)	(7,73)	0,29	(0,02)	1,13
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(0,14)	(270,18)	2,23	7,15	4,87
<b>Dividende attribué à chaque action existante</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	5	4	4	3	1
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 313 936	1 532 830	2 359 910	3 679 977	1 261 389
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1 312 316	1 102 907	1 330 544	1 448 593	2 789 959